

Demande concernant la protection des données

Remarque préliminaire

Si votre entreprise collecte des données personnelles auprès de clients ou d'utilisateurs, elle est tenue, en vertu du droit suisse et européen sur la protection des données, d'informer les personnes concernées de l'étendue et de la finalité du traitement des données. **La déclaration de protection des données** sert à cet effet.

De plus, le juriste établira **un règlement de protection des données** individuel afin de répondre aux exigences légales également au sein de l'entreprise.

Votre demande

Entreprise	
Nom/prénom de la personne de contact	
Rue, n° ZIP, Lieu	
Téléphone	
Email	
Membre à la FFE	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Nombre d'employés	<input type="checkbox"/> Jusqu'à 50 employés <input type="checkbox"/> Entre 51 et 249 employés <input type="checkbox"/> Plus de 250 employés
Formation souhaitée	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Remarques	

Offre

Vous recevrez une offre individuelle dans les 10 jours suivant la réception du présent formulaire. Les principales informations (y compris les prix indicatifs) sont disponibles sur notre site Internet sous :

<https://www.ffe-fbv.ch/fr/administration-technique/prestations/protection-des-donnees>